



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local
d'urbanisme (PLU) de Saint-Gibrien (51)**

n° portail pétitionnaire : 003768/A PP

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Gibrien (51), reçu le 17 juin 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 18 septembre 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,



Jérôme GIURICI